



REDUCTION D'IMPOTS

Depuis plusieurs années, La Ligue Motocycliste du Centre vous incite à déclarer vos déplacements, pour pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôts (pas d'une déduction d'impôts).

Rappel : la demande de réduction peut être faite par tout Officiel, bénévole, licencié à la Fédération Française de Motocyclisme, s'il renonce à ses frais de déplacement, quand il officie sur une manifestation (stage, entraînement, épreuve) homologuée par la F.F.M., ou assiste à une réunion ou à une formation (sur convocation).

Ci-dessous, la marche à suivre :

- L'Officiel bénévole écrit une « lettre de renoncement »,
- Il liste tous ses déplacements faits bénévolement, sur une autre feuille,
- Il fait remplir les 2 pages de l'imprimé CERFA n°11580*03, par son Club : c'est un « reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général », qui doit être daté et signé par le Président, avec le tampon du Club. En objet, il peut être noté : « *déplacements d'officiel, pour réunions, fonctions et épreuves de compétition moto, homologuées par la F.F.M.* ; il faut cocher en bas de page « autre organisme », et préciser « *Association loi 1901* »,
- Sur sa déclaration de revenus, l'Officiel mentionne la somme globale, calculée sur la feuille de déplacements, dans la rubrique « Reçu dons aux œuvres – dons aux autres œuvres »,
- Le Club doit mentionner, dans son compte de résultats annuel, en charges et en produits, le montant total des dons faits par les bénévoles de son Club, pour lesquels il a rempli l'imprimé CERFA .

Ci-après, des exemples de déclarations à effectuer par l'Officiel Bénévole.

La Trésorière, Janine CHEVEREAU

EXEMPLE DE LETTRE DE RENONCEMENT :

Mr DUPOND Jean,
Rue de Souancé,
28330 LES ETILLEUX

Madame, Monsieur,

Je, soussigné Mr Jean DUPOND, en ma qualité de membre du Club Motocycliste du Perche, renonce au remboursement de mes frais, pour un montant de trois-cent-trente-sept euros (337 €) et déclare les laisser à l'Association, en temps que don.

Les Etilleux, le 31.12.2012
Signature (de Mr Dupond)

EXEMPLE DE FEUILLE DE DEPLACEMENTS :

Mr DUPOND Jean,
Rue de Souancé,
28330 LES ETILLEUX

DONS POUR FRAIS ENGAGES BENEVOLEMMENT Lors d'épreuves de motos, et de réunions, pour l'année 2010

<i>Dates</i>	<i>Lieux</i>	<i>Motifs</i>	<i>Distances A-R</i>
04 mars	St-Lucien (28)	commissaire de zone	160 km
09 avril	Chinon (37)	commissaire de piste	280 km
28 mai	Brou (28)	commissaire technique	60 km
1 ^{er} juillet	Cloyes-sur-le Loir (28)	directeur de course	100 km
22 juillet	St-Aignan le Jaillard (45)	délégué au Championnat ligue	300 km
17 nov.	La Chapelle-St-Mesmin (45)	réunion des commissaires	210 km
Distance totale : aller et retour.....			1 110 km

Montant total :

1110 km x 0.304* = 337.44 euros, arrondis à 337 €

1110 km x 0.311 = 345.21 euros, arrondis à 345 €

Les Etilleux, le 31.12.2012,
Signature (de Mr Dupond)

0.311 € (2018)

0.304* : c'est un coefficient qui évolue chaque année : il est précisé dans la notice explicative de la déclaration des revenus ; en 2013, ce coefficient peut être différent de celui de 2012!